



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE
SOUS-PREFECTURE DE THIONVILLE

Affaire suivie par Marie-Reine UGEN

☎ 03 82 59 19 27

✉ marie-reine.ugen@moselle.gouv.fr

Avis d'enquête publique

**relative à une installation classée
pour la protection de
l'environnement.**

Par arrêté préfectoral du 17 avril 2012, une enquête publique a été prescrite sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur le territoire des communes de MONDELANGE, RICHEMONT et BOUSSE, présentée par la Société SABLIERES DIER dont le siège social est sis à ENNERY (57365) - Tél. 03 87 73 85 96.

Le projet est situé sur les communes de MONDELANGE, RICHEMONT et BOUSSE.

L'enquête publique aura lieu du 21 mai 2012 au 22 juin 2012.

Elle sera menée par M. Serge LACOUE, Colonel de l'Armée de l'Air retraité, nommé en qualité de commissaire enquêteur.

Les dossiers de demande seront déposés à la mairie de MONDELANGE, RICHEMONT et BOUSSE, sièges de l'enquête, et à la mairie d'AMNEVILLE, AY-SUR-MOSELLE, BERTRANGE, ENNERY, FAMECK, GANDRANGE, GUENANGE, HAGONDANGE, RURANGE-LES-THIONVILLE, TALANGE, TREMERY et UCKANGE aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces mairies.

Le public pourra formuler, le cas échéant, ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de MONDELANGE, de RICHEMONT et de BOUSSE, sièges de l'enquête. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de MONDELANGE, de RICHEMONT et de BOUSSE, sièges de l'enquête, en précisant « à l'attention de M. Serge LACOUE, commissaire enquêteur ».

Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront :

-à la mairie de MONDELANGE, siège de l'enquête :

le lundi 21 mai 2012 de 14H à 17H

le vendredi 8 juin 2012 de 14H à 17H

-à la mairie de RICHEMONT, siège de l'enquête :

le jeudi 31 mai 2012 de 14H à 17H

le vendredi 22 juin 2012 de 14H à 17H

-à la mairie de BOUSSE, siège de l'enquête :

le jeudi 14 juin 2012 de 14H45 à 17H45.

L'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique peut être consulté à la Sous-Préfecture de THIONVILLE et à la Préfecture de la Moselle, Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement.